



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 22 novembre 2021

#### **La préfète de la Vienne réunit le conseil territorial de la politique de la ville**

Mercredi 10 novembre 2021, la préfète Chantal Castelnot a réuni pour la seconde fois en audioconférence le conseil territorial de la politique de la ville, instance qu'elle avait installée le 19 avril dernier conformément aux annonces du Premier ministre lors du dernier Comité interministériel à la ville du 29 janvier 2021.

Afin d'apporter des réponses concrètes aux habitants face aux effets de la crise sanitaire, à la montée de l'insécurité, plus globalement aux fragilités territoriales des quartiers prioritaires de la ville, le Gouvernement a engagé un ensemble conséquent de mesures permettant d'améliorer le cadre de vie quotidien des habitants avec une priorité donnée à la jeunesse. Ces mesures ont profité aux habitants des six quartiers prioritaires que compte le département de la Vienne, soit quatre à Poitiers (Bel-Air, Couronneries-Saint-Eloi, Beaulieu, Trois cités) et 2 à Châtellerauld (le Lac-Renardières-Ozon et Châteauneuf-centre-Ville).

Les différents services de l'État(\*), Pôle Emploi et la délégation départementale de l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine, ont pu présenter un bilan de ces mesures aux représentants des collectivités de Grand Poitiers, de Grand Châtellerauld, des villes de Poitiers et de Châtellerauld, du Département, de l'AMF86, mais aussi auprès des députés et sénateurs et représentants des conseils citoyens.

Parmi les mesures détaillées, comme en 2020, les programmes « Quartiers d'été » et « Quartiers Solidaires jeunes » représentant plus de 160 000 euros de crédits du Ministère de la Ville, ont notamment permis de conduire des actions éducatives, d'éveil, de loisirs créatifs, des activités sportives et des découvertes culturelles, pour les habitants des quartiers. Par ailleurs, pour venir en aide aux familles et surtout aux jeunes présentant des souffrances psychiques, des actions ont pu être renforcées sur Poitiers dans la continuité de celles déjà soutenues par le Programme de réussite éducative. Ces permanences d'écoute psychologiques sont déployées dans les quatre quartiers prioritaires.

Le soutien en faveur des départs en vacances a également été mobilisé en complément des dispositifs portés par la ville de Poitiers, avec « Colos apprenantes » mais aussi en partenariat avec l'Association nationale des chèques vacances (ANCV). Ainsi, ce sont plus de 250 jeunes mineurs qui ont pu profiter de vacances cet été au travers de 40 séjours.

Le dispositif « Vacances apprenantes » centré sur la remobilisation des savoirs après la période de confinement a pu être mené avec certaines écoles, collèges et un lycée tant à Poitiers qu'à Châtellerauld. Et parmi l'ensemble des dispositifs en lien avec le cadre scolaire, a été présentée l'installation récente de la « Cité éducative » de Châtellerauld qui permettra d'améliorer les conditions d'éducation en mobilisant un grand nombre d'acteurs.

Dans le champ de la sécurité publique, nous pouvons citer plusieurs axes de travail comme celui visant au rapprochement de la police et de la population mais également ceux visant à lutter contre les trafics de stupéfiants, les rodéos urbains et les discriminations.

**Cabinet de la préfète  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le conseil territorial de la politique de la ville s'est aussi intéressé au sujet de l'emploi dans les quartiers en raison notamment du constat d'un taux de chômage dans les quartiers toujours supérieur à la moyenne nationale de 2,5 points. Les mesures s'appuyant notamment sur le Plan #1jeune1solution, la garantie jeunes, les emplois francs, les contrats aidés et toutes les mesures d'accompagnement global, ont été rappelées tout comme le sujet de la formation. A titre d'exemple, des ateliers délocalisés de préparation aux entretiens d'embauches sont ainsi menés dans les quartiers et un plan d'actions de remobilisation des demandeurs d'emploi de longue durée viendra compléter les actions menées par Pôle Emploi.

L'état d'avancement des programmes de rénovation urbaine des Couronneries mais aussi du Lac-Renardières a été détaillé, ainsi que l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et des actions spécifiques mises en œuvre dans les quartiers prioritaires de la ville.

Le traitement des copropriétés dégradées, du Fonds friche et des jardins partagés au cœur des quartiers ont été évoqués.

La réunion s'est poursuivie par une présentation du déploiement des France Services ayant pour objectif d'offrir un service public de qualité et de proximité. Trois quartiers de Poitiers bénéficient déjà de cette offre toujours en cours de déploiement.

Le soutien à l'alimentation sociale et solidaire, autrement dit la possibilité de pouvoir accéder à une alimentation locale et saine, a été encouragé par le biais d'appels à projets.

Enfin, d'importantes actions visant à renforcer l'accès aux soins dans les Maisons de santé pluriprofessionnelles ont été engagées ainsi que sur la prise en charge des problèmes de santé mentale et des addictions. Parmi celles-ci, on peut citer la création de la maison des adolescents basée à Poitiers, nommée « Pictadom » initiée et soutenue par l'ARS et portée par le Centre Hospitalier Henri Laborit.

Ainsi, les acteurs invités à la réunion du conseil territorial de la politique de la ville ont pu, au fil des bilans présentés, prendre la mesure des engagements de l'État en faveur des quartiers prioritaires de la ville.

(\*) Sous-Préfecture de Châtelleraut, délégation pour la politique de la ville, Direction départementale de la sécurité publique (DDSP), Direction départementale des territoires (DDT), direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), direction départementale pour la protection des populations (DDPP), direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial (DCPPAT), direction Académique des services départementaux de l'Éducation Nationale (DASEN), direction régionale des affaires culturelles (DRAC) – site de Poitiers

**Cabinet de la préfète  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers